



Adresse postale

Association GERPLA  
Le Puy Basset - 15140 FONTANGES  
Tél: 06 21 44 50 22

secretariat@gerpla.fr  
www.gerpla.fr

---

## Collectif de Réflexion et d'Action

---

### Compte-rendu du comité de coordination 01 décembre 2021

**Présent·es :** Emma, François, Thierry, Sandrine et Julia + invitée Lisa.

#### 1. Potentielle embauche de Lisa :

Le besoin d'embaucher une personne supplémentaire est ressenti par la secrétaire et a été coopté lors de plusieurs temps de réunion (CC ouvert du juin et Assemblée Générale de novembre).

L'embauche sera un autre contrat court de 7h/semaine, correspondant à environ 8000€ de salaire chargé sur l'année.

7h/semaine = 30h20/mois	Salaire brut = 16€/heure	Soit 485,28 € bruts, donc 5823,36 € / an.
Plus les charges patronales (base de calcul trouvée sur le net) : $5823,36 + 5823,36 \times 0,42 = \mathbf{8\ 269, 17€}$		

Les missions qu'il semble nécessaire de faire avancer : mise à jour du site internet et amélioration de la communication avec les adhérent·es et postulant·es, relance des adhésions, réponse à la boîte mail [contact@gerpla.fr](mailto:contact@gerpla.fr) pour relayer Benoît et peut-être recherche de financements pour co-financer le poste ou certaines actions menées par le Gerpla.

Ce soir, Lisa était invitée à assister au CC et à se présenter afin de voir si le poste peut lui convenir et si elle peut convenir au poste selon le CC.

Elle réside actuellement à l'étranger et s'est mise en disponibilité du poste qu'elle occupait jusque là. Elle pense être disponible au moins jusqu'à mai 2023.

La communication n'était pas très bonne car Lisa passait par internet pour être présente à la conférence téléphonique. Son impossibilité à communiquer par téléphone depuis l'étranger a semblé un frein important aux membres du CC.

Il faudrait que Lisa trouve une solution pour pouvoir téléphoner.

Le CC va se réunir de nouveau pour statuer son l'embauche, ou non, d'une salariée supplémentaire, et communiquer rapidement sa décision.

#### 2. Est-ce que le GERPLA est d'accord pour diffuser la campagne de dons du LVA Tentative.

Le LVA Tentative a lancé une campagne de financement participatif sur HelloAsso pour pouvoir déménager le LVA à Monoblet. Ce déménagement a plusieurs raisons : historiques (Fernand Deligny a accueilli à Monoblet), pratiques (maison plus grande et mieux adaptée aux besoins des accueilli·es, possibilité de créer une ou plusieurs places supplémentaires d'accueil afin de diversifier les profils) et car il y a en perspective de bons

**Siège Social: Association GERPLA – La Coumette - 32260 POUYLOUBRIN**

**Siret n° 349772145 00034**

**Déclaration d'activité - Préfecture de Région Midi-Pyrénées**

partenariats avec la commune (garder le dernier restaurant de la commune ouvert, accueillir des événements et artistes pour que le LVA soit un lieu ouvert).

Tentative a besoin de pouvoir acheter la maison en vue (110 000€) et de faire des études (42 000€) pour pouvoir planifier sa rénovation par des chantiers d'insertion.

Le Comité de Coordination est d'accord pour diffuser la campagne de levée de fonds via la liste de diffusion du Gerpla, à partir du mail rédigé par Tentative.

Une précision est apportée : aider ce LVA qui se perpétue est différent d'aider un·e porteur·euse de projet car ici les utilisateurs·rices sont déjà là et ont besoin de rester.

La question est également posée de savoir si le Gerpla pourrait aider au financement de ce projet. Le Comité de Coordination de ce soir se tenant en petit comité, une décision ne peut être prise.

### **3. Projet de texte commun FNLV / Gerpla**

Thierry a rencontré le président de la FNLV, Christian Borie, à Paris lors de la projection du film sur Tentative, La Maison.

La question du flou autour du décret d'organisation du temps de travail a de nouveau été abordée. Ce décret serait notamment problématique de par le manque de précision pour définir le statut de permanent·e : un·e accueillant·e est considéré·e comme tel·le lorsqu'il passe 72h consécutives sur le lieu d'accueil. Mais il n'est pas précisé la périodicité de ces 72h... et cela serait problématique.

Certains LVA ont pris en compte ce décret et ont déjà investi pour se mettre à jour (révision des contrats, aide juridique, formation...). Comment se positionner ?

Un projet de texte en commun a été évoqué entre Thierry et Christian Borie. Le projet principal étant de faire part de doléances communes. Un chapeau politique commun à trouver. Manières de travailler différentes MAIS valeurs communes et réponse à un même besoin national. Mettre en avant le nombre d'accueilli·es total, pour montrer que les LVA ne sont pas insignifiants. Montrer aussi les difficultés rencontrées pour faire un travail social de qualité.

D'ailleurs, il y avait un appel à la grève dans le travail social le 7 décembre. Volonté de témoigner de la dégradation des conditions de travail, du gel des postes, de l'urgence de revaloriser les salaires, de la précarisation des salarié·es et étudiant·es futur·es salarié·es.

Le Comité de Coordination est d'accord sur le principe pour l'élaboration d'un texte commun, notamment car il est important de prouver qu'on est capable de s'unir, à l'heure où tout est à la division.

De manière pratique : il faudrait 3-4 LVA du Gerpla et le même nombre de représentant·es de la FNLV afin de construire une trame et d'assurer une vraie représentativité. Il faudra aussi convier Faste.

Thierry reprend contact avec Christian Borie et nous donne des nouvelles pour la suite.

### **4. Article dans le Média Social**

Une journaliste du site Le Média Social cherche à interviewer un·e représentant·e de LVA dans le cadre d'un article de fond.

Sandrine s'engage à répondre à cette demande. Important pour elle de préciser qu'elle représente un/son LVA mais qu'elle ne parle pas au nom du Gerpla et qu'elle n'a pas une connaissance exhaustive de tous les problèmes rencontrés par les lieux en création et en maintien.

## **5. "Contrôles inopinés" au sein des ESMS et LVA en Gironde...**

Sandrine nous a partagé un courrier, reçu récemment au LVA. Courrier en annexe.

Le courrier annonce des contrôles inopinés à prévoir pour les années à venir car le Département s'est engagé dans une politique de surveillance de la qualité de ses accueils. Le courrier laisse penser que la Gironde est un département pilote pour une politique de contrôle qui va tendre à se nationaliser.

Sandrine nous partage également l'information qu'il y aurait actuellement un moratoire de 6 mois sur l'évaluation externe et interne des LVA pour refonte de la procédure. La nouvelle forme n'est pas encore connue. L'évaluation deviendra-t-elle un « contrôle inopiné » ?

La volonté de contrôle est en lien avec la baisse des financements des départements et de l'ASE qui n'ont plus la possibilité d'accompagner les lieux d'accueil au fur et à mesure et décident donc de contrôler épisodiquement, pour ne pas perdre complètement la main.

Parallèle avec la « démarche d'amélioration continue de la qualité » qui s'impose à présent aux esms et autres lieux d'accueils. L'injonction à améliorer sans cesse peut-être vu comme une course en avant infinie.

Comment se positionner par rapport à cette politique de contrôle ? Référence faite aux collectifs agricoles Hors Normes et Faut pas pucer, qui œuvrent à inverser les rapports de force lors des contrôles de la DSV (direction des services vétérinaires) auprès d'éleveur·euses refusant notamment du pucer leurs bêtes. Le/la contrôleur·euse est accueilli·e par un comité de soutien à l'éleveur·euse, qui, par sa simple présence, modifie les rapports. Comment s'inspirer de ça au niveau des LVA ? Besoin de se fédérer autour de cette question.

La FRLV Nouvelle-Aquitaine organise une réunion le 7 décembre, à laquelle Sandrine se rendra. La question des contrôles y sera abordée.

## Annexe 1 : courrier de la Gironde adressé aux ESMS et LVA



Direction générale adjointe chargée de la solidarité  
Pôle solidarité développement social  
Direction de la protection de l'enfance et de la famille

A l'attention de Mesdames les Directrices et  
Messieurs les Directeurs des établissements  
sociaux et médico-sociaux de l'aide sociale à  
l'enfance

A l'attention de Mesdames et Messieurs les  
Responsables des Lieux de Vie et d'Accueil

Affaire suivie par Laurent Saint JOURS  
Chargé de la Coordination du plan de contrôle  
des établissements Enfance  
DGAS/PSDS/DPEF.SCAB  
[l.saintjours@gironde.fr](mailto:l.saintjours@gironde.fr)

Bordeaux, le 11 octobre 2021

Objet : Structuration du plan de contrôle des ESSMS

Mesdames, Messieurs,

Le Département s'est engagé dans une démarche globale de maîtrise des risques et de pilotage de la politique publique de protection de l'enfance pour laquelle le Département de la Gironde est chef de file. Ainsi, la collectivité a bâti un plan de contrôle pluriannuel concernant l'ensemble des établissements de la Protection de l'Enfance et de la Famille, afin de s'inscrire dans une démarche préventive et non curative. Dans ce cadre, des contrôles seront déployés sur la durée du mandat.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille planifie les contrôles qui seront mis en œuvre sur site. Les contrôles seront effectués par la Direction du Contrôle et de la Transformation. Le plan de contrôle prévoit également la mise en œuvre d'audits flashs sur le modèle de ceux déployés en 2020-2021.

Les audits et les contrôles s'intéressent à la gestion des établissements dans leur globalité, tant sur le plan administratif et financier, qu'éducatif. Ces opérations sont également un lieu de dialogue partenarial et vont permettre la mise en valeur des bonnes pratiques. Cette démarche s'inscrit en effet dans une logique d'amélioration continue et réciproque.

En ce qui concerne les modalités pratiques d'intervention, les contrôles et audits seront réalisés sur site. Ils seront inopinés ou non et s'exerceront en semaine entre 8 heures et 20 heures. Les agents départementaux chargés de cette mise en œuvre sont spécifiquement habilités et dotés d'une lettre de mission particulière à chaque contrôle.

Au sein de la Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille, Monsieur Laurent SAINT JOURS sera votre interlocuteur privilégié pour ces questions. A la Direction du Contrôle et de la Transformation, Madame Heike GARCIA pilote la mission de contrôle.

Je vous remercie de l'accueil que vous réserverez aux opérateurs désignés pour ces contrôles et vous d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées,

La Directrice du Contrôle et de  
la Transformation

Laëtitià SOL

La Directrice de la Protection  
de l'Enfance et de la Famille

Jeanne L'HOUR - CLAVEL

Le Département au cœur des solidarités humaines et territoriales

Département de la Gironde : 1, esplanade Charles-de-Gaulle - CS 71223 - 33074 Bordeaux cedex - Tél. 05 56 99 33 33 - [gironde.fr](http://gironde.fr)

